

**Procès-Verbal de la Commission Ethique**  
**du mardi 17 juin 2025**

Membres Présents :

Mme MARGOT Laetitia, MM. CHARUEL Francis, GRANDJEAN Thierry, BEAUCHET Michel, DUFOUR Daniel, LAMOTTE Jean-Pierre, EVRARD Jean-Luc et JANNOT Hervé.

Membre Excusé :

M. DESCHAMPS Bernard

Reprise de dossiers de la commission de discipline

Réunion du 12 mai 2025

[FC Fains Veel 1/ RC Saulx et Barrois du 21.04.25](#)

**U18 D1**

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive pour coups volontaires, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe FC Fains-Véel 1.**

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive pour coups volontaires après la rencontre, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 400 points à l'équipe RC Saulx et Barrois.**

M. JANNOT n'a pris part ni à la délibération, ni à la prise de décision.

[FC Dugny1/ Entente Centre Ornain2 du 04.05.25](#)

**Senior D1**

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique lors de l'intrusion d'un spectateur pendant la rencontre, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 100 points à l'équipe du FC Dugny 1**

Réunion du 02 juin 2025

FC Spincourt 1/Entente VHF 2 du 25.05.25

Senior D2 Groupe A

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique lors de l'intrusion d'un spectateur pendant la rencontre, la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 100 points à l'équipe du FC Spincourt 1.

SC Les Islettes 1 / US Etain Buzy 2 du 28.05.25

Seniors D2 groupe A

La commission prend connaissance du PV de la commission de discipline.

Un joueur du SC Les Islettes a évolué lors du match cité en référence en état de suspension.

La commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe SC Les Islettes pour tricherie.

FC Ancerville 1 / Entente Centre Ornain 3 du 25.05.25

Seniors D3 groupe B

La commission prend connaissance du PV de la commission de discipline.

Un joueur du FC Ancerville 1 a évolué lors du match cité en référence en état de suspension.

La commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe du FC Ancerville 1 pour tricherie.

Réunion du 10 juin 2025

Es Tilly AVB1/AS Dieue Sommedieue du 01.06.25

Senior D1

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive pour coups volontaires, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe de AS Dieue Sommedieue**

#### Es Lérouville 1/AS Val d'Ornain du 01.06.2025

##### Senior D2 Groupe B

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive « acte de brutalité » hors action de jeux et ceux à deux reprises, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 400 points à l'équipe de Es Lérouville 1**

#### SC Commercy 1/Saint Mihiel Maizey 1 du 31.05.25

##### U18 D1

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive « acte de brutalité » avec échanges de coups **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe de SC Commercy 1(U18)**

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive « acte de brutalité » avec échanges de coups **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe de Saint Mihiel Maizey (U18)**

Récapitulatif des pénalités appliquées aux équipes seniors (au niveau le plus élevé) pour absence des équipes jeunes engagées sur les plateaux « football animation »

Clubs	N° fédéral	U 6 - U7	U 8 -U 9	U 10 - U 11	TOTAUX
					à débiter
FC ANCERVILLE	564729				0
BAR LE DUC FC	551311	0	0	0	0
AS BAUDONVILLIERS	546156	0	0	0	0
US BEHONNE LONGEVILLE	553725	0	0	5	5
FC BELLERAY	551887	0	5	0	5
Entente CENTRE ORNIAN	581823	20	55	0	75
ASC CHARNY SUR MEUSE	581397	0	35	5	40
SC COMMERCY	503591	50	60	5	115
CONTRISSON UC	864911				0
AS DIEUE SOMMEDIÈUE	541396	5	10	5	20
FC DUGNY SUR MEUSE	512092	45	15	0	60
US ETAIN BUZY	542770	10	30	30	70
FC FAINS VEEL	518300	5	20	5	30
GO GONDRECOURT LE CHÂTEAU	517753	5	10	0	15
ES LEROUVILLE	521956	5	35	0	40
SC LES ISLETTES	550368	25	30	5	60
ENTENTE MAIZEY LACROIX	541395	40	15	0	55
ASL MANGIENNES	539027	0	10	20	30
ASC MONTIERS SUR SAULX	532614	0	0	0	0
AS NIXEVILLE BLERCOURT	528765	5	0	0	5
FC PAGNY SUR MEUSE	523013	0	5	60	65
FC REVIGNY	544968	10	65	15	90
RC SAULX & BARROIS	539645	0	0	10	10
FC SAINT MIHIEL	503693	65	40	0	105
ASCC SEUIL D'ARGONNE	532619	10	0	0	10
RC SOMMEDIÈUE	582750	0	0	0	0
ENTENTE SORCY VOID VACON	549345	30	15	10	55

FC SPINCOURT	580429	45	15	50	110
AS STENAY MOUZAY	540533	45	5	0	50
US THIERVILLE	530013	50	30	5	85
ES TILLY.A.V.B	547475	0	0	0	0
AS TREVERAY	503827	20	15	15	50
FC VAL DUNOIS	542785	0	0	0	0
AS VAL D'ORNAIN	551219	10	35	0	45
FC VARENNES EN ARGONNE	538402	0	40	5	45
LL VAUCOULEURS	503783	5	20	25	50
FC VERDUN BELLEVILLE	542762	50	15	20	85
FC VIGNOT	563491	0	0	30	30
ENTENTE V.H.F	518888	5	35	25	65

Points DIVERS :

Le classement du challenge de l'éthique sportive sera publié prochainement sur le site du district.

Le challenge club sera communiqué prochainement.

Une proposition sera présentée au prochain comité directeur pour la mise en place du carton bleu pour la saison 2026/2027.

Une proposition d'un nouveau barème du challenge sera également proposée au comité directeur pour la saison 2025/2026.

La commission éthique recherche des sponsors pour financer les récompenses du challenge club.

La secrétaire,

Le Président,



Mme MARGOT Laetitia



M. CHARUEL Francis